



FICHE TECHNIQUE

rev. 00 du 09/06/2010

IP 100 (apprêt fixateur)

code SO7590

DONNEES TECHNIQUES *(référéés à température ambiante de +23°C et humidité relative de 65%)*

Aspect	liquide brun
Viscosité	60" ± 5" F4
Poids spécifique	1.16 ± 0.01 Kg/lit
Degré d'humidité maximum de la chape en ciment	4 %
Recouvrable après / avant	3 / 20 heures
Ponçage après	12 - 24 heures
Circulation après	8 - 10 heures
Encollage après l'évaporation du solvant	1 - 3 jours
Rendement du produit non dilué, première couche	7 - 10 m ² /lit
deuxième couche	12 - 14 m ² /lit
Dilution	DILUENTE PR
Taux de dilution maximum admis (Dir. 2004/42/CE)	100 %
Nettoyage des outils	DILUENTE LAVAGGIO
Contenu de VOC	0 %
Contenu de VOC	0 g/lit
Limite admissible de VOC (Cat. h PS Impressions fixatrices)	750 g/lit

DESCRIPTION

Primer monocomposant polyuréthane hydrodurcisseur sans eau ni solvants pour le traitement de chapes en ciment absorbantes. Le produit n'est pas inflammable, il est inodore et a une très basse émission de substances organiques volatiles.

Conditionnement standard: bidon en métal de 5 litres.

Outils pour l'application: rouleau, pinceau plat.

DOMAINE D'UTILISATION

- 1) Assainissement de chapes en ciment et création d'une barrière contre l'humidité avant le collage du parquet.
- 2) Traitement anti-poussière des chapes chauffées.
- 3) Traitement anti-poussière et renforçant de sols mécaniquement faibles en ciment ou en anhydrite.

PREPARATION DE LA SOUS-COUCHE

Vérifier que les surfaces à traiter ne présentent pas de traces d'huiles, de gras, de vernis, de cire, de silicone, ni de déchets de matières incohérentes ou de parts non fixées. Par ailleurs, il est conseillé de procéder à un broyage soigneux à l'aide d'une brosse en acier, en éliminant ensuite la poussière produite. D'éventuelles fissures doivent être ouvertes et réparées avec LEVELTRIS.

APPLICATION

- 1) Assainissement de sous-couches en ciment (non sujettes à la remontée continue d'humidité) avec la formation d'une barrière, avant le collage du parquet (humidité résiduelle maximum : 4%).
Contrôler l'humidité de la chape avec un hygromètre au carbure et vérifier qu'elle n'est pas supérieure à 4%. Appliquer la première couche de IP 100 dilué avec DILUENTE PR, pour en favoriser la pénétration et assurer de cette façon l'adhésion des couches suivantes. La dilution peut varier de 30 à 100% selon le pouvoir d'absorption de la chape. Les chapes très absorbantes avec une porosité grossière exigent des dilutions faibles, tandis que les chapes peu absorbantes avec une porosité fine nécessitent des dilutions plus élevées. Pour garantir une imperméabilisation parfaite, appliquer le IP 100 en remontant de 5 - 10 cm sur les parois (lorsque c'est possible), en créant ainsi une protection « à cuve ». La deuxième couche doit être appliquée bien tirée en respectant les rendements et temps de surapplication indiqués (après 3 - entre 20 heures).



- 2) Traitement anti-poussière et renforçant de chapes chauffées en ciment. Préparer la sous-couche comme indiqué et vérifier que la chape a un contenu d'humidité résiduelle inférieur à 0,3%. Appliquer une seule couche de IP 100 bien tirée.
- 3) Traitement anti-poussière et renforçant de sols en ciment ou en anhydrite. Préparer la sous-couche comme indiqué et vérifier que la chape a un contenu d'humidité résiduelle inférieur à 2%. Appliquer une seule couche de IP 100 bien tirée.

POSE DU PARQUET

La pose du parquet doit être effectuée après 1 et entre 3 jours. Afin de garantir une bonne adhésion, il est nécessaire de poncer soigneusement la surface avec du papier ou de la toile à graine #120. Comme alternative, il est possible de répandre la dernière couche de primer encore fraîche avec du sable sec et propre, en emportant l'excès de séchage sur venu. Le collage peut être fait avec l'une des colles suivantes : E90, EPOCOL, P39, ISOCOL, ISOCOL FRONT, PU-Z500

AVERTISSEMENTS

- Il est conseillé aussi d'acclimater et d'appliquer le produit à une température ambiante comprise entre +10°C et +35°C, avec un taux d'humidité relative entre 30% et 70%.
- IP 100 peut être appliqué sur des surfaces humides (max. 4 %) mais non mouillées et, quoi qu'il en soit, non en présence d'humidité de remontée continue.
- S'il s'avère nécessaire de réaliser un ragréage, effectuer tout le travail avec LEVELTRIS.
- Pour créer une barrière sur les sous-couches difficiles, il est toujours conseillé de faire un essai préliminaire sur une petite partie de la surface et de vérifier l'absorption du produit. Pour garantir un bon résultat final, il est en effet nécessaire que l'absorption de la première couche soit complète. En cas de sous-couches compactes à très basse absorption, il est conseillé d'utiliser le primer SH8000.
- Ne jamais dépasser l'intervalle de 20 heures entre les couches. Au cas où cela devrait se vérifier, faire un ponçage soigneux avec un abrasif (papier ou grille) de grain #120 avant d'appliquer la couche successive.
- Au terme de l'application, éviter de laisser des accumulations de produit sur la surface.
- Conserver les confections hermétiquement fermée.
- Le produit prélevé pour l'application et non utilisé ne doit pas y être remis.

Pour usage professionnel !

Ne pas jeter d'éventuels résidus dans la nature ou les égouts

Le produit se conserve pendant au moins 8 mois dans un endroit sec et frais et dans sa confection originale non ouverte

N.B. Les informations contenues dans cette fiche technique sont élaborées sur la base de notre meilleure expérience et de nos connaissances les plus récentes, mais elles sont données sans aucune garantie, puisque les conditions et modalités d'usage du produit nous sont inconnues.